

SantéPublique éditions

Le lundi 13 octobre 2014

TRÈS URGENT ! ! !

Lettre ouverte à

Déposée par porteur

À l'attention personnelle de

Madame Ségolène Royal
Ministre de L'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

N/Réf : 14/007

- Objet : - **Prolongation des centrales nucléaires au-delà de 40 ans**
 - **Compteur dit "intelligent" Linky**
 - **26 millions de tonnes de fioul lourd disparaissent annuellement au niveau mondial : mieux vaut rouvrir les centrales électriques fonctionnant au fioul lourd que de le dégazer en mer !**
 - **la chaleur dégagée par les réacteurs nucléaires, principal contributeur du réchauffement des océans et des températures relevées.**

Madame la Ministre,

Les députés voteront, demain mardi 14 octobre 2014, **votre loi appelée « Transition énergétique et croissance verte ».**

La loi qui portera votre nom prévoit la **prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires au-delà de 40 ans.**

J'ai rencontré celui qui a mis en place le système de maintenance à Fessenheim. Il m'a dit : **« Lorsque nous avons construit les centrales, c'était pour une durée de fonctionnement de 25 ans. »**

Il y a une preuve architecturale de la véracité de cette affirmation : **les architectes de l'ensemble du parc nucléaire français ont choisi le béton brut** comme matériau de construction des bâtiments réacteur **sans les mettre « hors d'eau »**, c'est à dire à l'abri de l'eau de pluie par un toit étanche.

Tous les professionnels du bâtiment vous confirmeront que **ce type de construction n'est pas fait pour durer 40, 50 ou 60 ans.** Or, l'enceinte de confinement est impossible à remplacer.

De plus, la prolongation des centrales est une **aberration économique** parce que :

- soit, **le coût des réparations rend inaccessible la rentabilité** si le prix de vente de l'électricité reste stable,
- soit, **l'augmentation du prix de vente de l'électricité** nécessaire pour atteindre la

rentabilité rend la **production d'électricité nucléaire plus chère que celle des énergies renouvelables.**

Il en est ainsi à Fessenheim :

La vente de l'électricité génèrait en 2009 un chiffre d'affaires de 152.000 euros par réacteur et par jour. Le coût de remplacement des générateurs de vapeur a été de 104 millions d'euros. L'arrêt de 210 jours nécessaire pour mener à bien les travaux a généré un manque à gagner de 32 millions d'euros. **La centrale a dû fonctionner pendant 2,5 ans pour payer cette réparation (894 jours).**

(Vous trouverez plus d'informations et mes références dans le diaporama sur le vieillissement des centrales en ligne à l'adresse suivante : <http://www.santepublique-editions.fr/le-vieillissement-des-centrales-nucleaires-francaises.html>.)

Lors de la séance du 8 octobre, le député EELV Denis Baupin a déclaré que les deux réacteurs de la doyenne des centrales, Fessenheim, 36 ans, sont actuellement à l'arrêt. L'un, dans le cadre d'un arrêt de tranche prévu pour la maintenance. L'autre, depuis cinq jours, mais « On ne sait pas pourquoi », a-t-il dit. L'AFP a pourtant publié une information à ce sujet : le motif de l'arrêt est la « **surconsommation d'eau** ». **Autrement dit, il y a des fuites !**

Le moins que l'on puisse dire, c'est que **cette panne met sérieusement à mal** l'affirmation du député PS Marc Goua, auteur du rapport du 30 septembre 2014 sur la fermeture « anticipée » de Fessenheim, pour laquelle **EDF essaie de soutirer à l'état 5 milliards d'euros après en avoir investi 280 millions** – beau retour sur investissement ! –, selon laquelle à la suite de cet investissement, **Fessenheim aurait « atteint son plus haut niveau de sécurité depuis sa mise en service »** ! Entre 2013 et 2014, cette centrale est d'ailleurs **repassée en tête du nombre d'incidents par réacteur** (voir le diaporama).

Cette centrale est à bout de souffle, elle le manifeste au moment opportun et vous n'en tiendriez pas compte ? Accordez-lui une retraite bien méritée ! **Les personnels seront maintenus sur place pour mettre en œuvre son démantèlement (il y en a pour 40 ans, la plupart seront à la retraite bien avant que le démantèlement soit terminé...)**

Le Pdg d'EDF **Henri Proglio**, ainsi que l'a rappelé le député UMP Julien Aubert lors de la séance du 8 octobre 2014 à l'Assemblée nationale, estime que le « **grand carénage** » des centrales « **ne peut s'envisager que dans la perspective d'une prolongation jusqu'à 50 ans** », voire 60 ans. On voit bien que Monsieur Proglio ne connaît rien au nucléaire, car **il est impossible de remplacer la cuve du réacteur et elle ne peut pas encaisser aussi longtemps les bombardements neutroniques sans se fissurer.**

En outre, comme vous l'avez rappelé, ainsi que Monsieur Baupin, lors de la séance du 8 octobre, le **prix de vente** du mégawatt/heure de **nucléaire neuf** issu de l'EPR est d'ores et déjà **supérieur (110 euros)** à celui de l'**éolien terrestre (80 euros)**.

Il n'y a donc aucun intérêt économique, ni à procéder à ce « grand carénage »

pour prolonger les vieux réacteurs, ni à construire de nouveaux réacteurs.

Puisque vos débats avec les députés dans l'hémicycle sont restés centrés sur des questions financières, permettez-moi de vous faire observer que **compte tenu de sa dette, la France n'a pas les moyens de s'offrir un accident nucléaire estimé par l'IRSN entre 600 et 1000 milliards d'euros.**

La fermeture des vieux réacteurs de plus de 30 ans, demandée par le réseau Sortir du nucléaire qui a recueilli 34 000 signatures remises le 8 octobre à M. Frédéric Plisson (vous l'a-t-il fait savoir, ainsi qu'aux député-e-s qui écrivaient la loi en étant présents dans l'hémicycle ?), **est impérative pour éviter des accidents de niveau 7 causés par la vétusté des centrales. Statistiquement et mathématiquement, la réalisation du risque est certaine. La seule inconnue, c'est où et quand le risque se réalisera.**

Il faut donc que vous changiez les paramètres de l'équation, et ce **avant que les socialistes ne perdent le pouvoir en 2017**. Les députés de l'UMP ne cessent d'affirmer qu'ils veulent **prolonger les centrales jusqu'à 60 ans**. Ils abrogeront toutes les dispositions de votre loi reléguant au futur la fermeture des réacteurs. Quant à Madame Le Pen, elle a dit pendant la campagne des présidentielles, après la catastrophe de Fukushima : « Le nucléaire est une énergie énormément dangereuse, mais comme on ne peut pas s'en passer, on continuera. »

En définitive, la gauche au pouvoir aura perdu son unique occasion de protéger intelligemment la France du risque nucléaire.

C'est dans les trois ans qui viennent qu'il faut réduire la part du nucléaire. Vous savez qu'au Japon, **la part du nucléaire est tombée de 30 % à 0 % dans l'année qui a suivi l'accident majeur**. Soyons intelligents, **fermons nos vieux réacteurs avant la catastrophe !**

C'est *avant* de perdre le pouvoir en 2017 que **votre gouvernement doit mettre à l'arrêt de façon irréversible les seize réacteurs nucléaires ayant déjà passé le cap des 30 ans**, plus ceux de Civaux et de Chooz, les plus récents, qui subissent un nombre record d'incidents (voir le diaporama sus cité).

Il vous faut aussi stopper **les deux réacteurs de Nogent-sur-Seine parce qu'ils viennent de dépasser les 25 ans et sont trop proches de Paris (95 km) et des 12 millions d'habitants de l'Île-de-France** : en cas de catastrophe nucléaire en amont sur la Seine, **l'eau du robinet sera contaminée à Paris comme elle le fut à Tokyo, trois semaines après la catastrophe, située à 250 km de la centrale accidentée.**

Aujourd'hui, le monde entier se demande comment le Japon, avec tous les séismes qui le secouent depuis toujours, a pu s'engager sur la voie de l'électronucléaire.

Demain, après l'accident qui surviendra dans l'une de nos vieilles centrales si vous ne les fermez pas, **le monde entier se demandera comment la France a pu prolonger si longtemps ses centrales au-delà de leur limite de fonctionnement initialement prévue. Les médias, qui censurent actuellement cette information, s'en gargariseront pour vous faire porter la responsabilité de la catastrophe.**

Demain la France, et particulièrement **la Gauche française, aura le rouge au front**, comme la Gauche japonaise, qui a définitivement perdu le pouvoir à cause de la catastrophe de Fukushima. Après la catastrophe, en plus d'être contaminés, les Français auront honte, comme les Japonais aujourd'hui, et **la France perdra définitivement son statut de grande puissance**, comme le Japon aujourd'hui.

C'est parce que **le prix d'une catastrophe est trop coûteux sur tous les plans** qu'il faut fermer dès maintenant les vieux réacteurs.

Fukushima Dai-ichi était « **la plus ancienne** » centrale du Japon : elle venait de fêter ses **41 ans**. La vétusté, et non seulement le tsunami, ont causé la catastrophe. (Je reprends ici les termes utilisés par François Hollande dans la lettre qu'il m'a adressée le 2 mai 2012, revêtue de sa signature, dans laquelle **il s'engageait à mettre à l'arrêt Fessenheim, « la plus ancienne de nos centrales »**) (vous pouvez voir en ligne cette lettre sur www.santepublique-editions.fr).

Si l'économie japonaise semble pour l'instant résister à la catastrophe, c'est parce que, **pour les élites japonaises, culturellement, le plus important est de sauver la face**. **C'est pour cela qu'elles n'ont pas pris la fuite**.

Comment le gouvernement japonais peut-il imaginer que les **2 millions de personnes qu'il contraint à vivre dans des zones contaminées en refusant de les indemniser** ne subiront pas de conséquences sanitaires graves, alors **que 100 enfants ont déjà reçu un diagnostic de cancer de la thyroïde, dont 47 ont été opérés ?**

Comment le gouvernement japonais peut-il imaginer que le reste de la population japonaise restera indemne alors que les **récoltes contaminées de la région de Fukushima sont disséminées "par solidarité" dans les autres régions ?**

La France ne se remettra pas d'une catastrophe nucléaire : vous connaissez ses élites, elles prendront la fuite. Après l'évasion fiscale, l'évasion nucléaire !

Pour faire prendre conscience de leur responsabilité aux députés qui endosseront votre loi qui prévoit la prolongation des centrales au-delà de 40 ans, une militante de Sortir du Nucléaire vous propose d'y inclure un ultime article :

« Article 65 . En cas d'accident nucléaire majeur dans une centrale de plus de 30 ans, chaque député et chaque sénateur qui aura voté pour cette loi sera personnellement responsable sur ses propres biens (patrimoine immobilier, y compris s'il est détenu pour moitié par son conjoint) et sur ses revenus, qu'elle qu'en soit l'origine au moment de la catastrophe, pour indemniser les victimes déplacées des zones contaminées. »

Avant de clore cette lettre, je voudrais vous enjoindre de **supprimer les dispositions de l'article 7 bis**, qui ont été **subrepticement déposés par le gouvernement les 1^{er}, 2 et 8 octobre 2014, et votés ce vendredi 10 octobre 2014** et qui **rendent obligatoire le déploiement des compteurs Linky**, dits « dispositifs déportés ». En effet, c'est vous qui endosserez la responsabilité du **fiasco économique et sanitaire engendré par ces compteurs d'un nouveau type**.

Remplacer les 35 millions de compteurs électriques installés dans les foyers français
Lettre d'Annie Lobé à Ségolène Royal, le 13 octobre 2014, page 4.

par ces compteurs dits “intelligents” parce qu’ils transmettent par radiofréquence la consommation à chaque seconde coûtera la modique **somme de 5 à 7 milliards d’euros**. Comment imaginer qu’EDF ne la répercutera pas aux usagers ?

Le professeur Pierre Le Ruz, président du CRIIREM, a confirmé le 27 avril 2013 que ces compteurs (ou *smart-grids*) « **transforment l’ensemble de l’installation électrique en émetteur de radiofréquences** ». Or, ces dernières ont été **officiellement reconnues en 2011 comme cancérogènes possibles par le Centre international de recherches sur le cancer, basé à Lyon, qui dépend de l’OMS**.

Un rêve de nazis est en passe de se réaliser : la possibilité de « **savoir à quelle heure se lève et se couche un usager, ou lorsqu’il est absent de son foyer** »¹ grâce à la collecte instantanée des données sur sa consommation.

L’UFC-Que Choisir, qui estimait que **la promesse faite aux usagers** de « *mieux connaître leur consommation d’énergie en temps réel et ainsi de la maîtriser* » est « *fausse* » car Linky « **ne dispose pas d’un dispositif d’affichage permettant aux consommateurs d’avoir accès à leurs données de consommation** », a été malheureusement déboutée en mars 2013 de son recours devant le Conseil d’État visant à obtenir l’annulation du déploiement de ces dispositifs, dont la principale innovation consiste à permettre une surveillance à distance et en temps réel.

Big Brother en a rêvé, EDF va le faire et pour l’instant, rien ne semble pouvoir l’arrêter. Mais que se passera-t-il si le Front national conquiert le pouvoir en 2022 ?

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, mes articles : « **Le nazisme en perruque blonde** » et « **Technologies mortifères, une Histoire qui se répète ?** ». Ces lectures, je l’espère, vous feront prendre conscience de la nécessité de renoncer à ce déploiement de Linky et même de l’interdire, comme vous avez interdit le Bisphénol A.

Les autres raisons pour lesquelles il ne faut absolument pas installer des compteurs Linky dans les foyers français sont d’ordre sanitaire. J’ai déjà déposé à votre adresse, avec ma lettre du 16 juin 2014, l’article : « **Le coût d’Etat des gadgets sans fil** » (94 pages ; sachez que le deuxième député dont il est question à la page 2 n’est autre que... Thomas Thévenoud !) Si cet article vous avait été remis, et si vous l’aviez lu, vous refuseriez de rendre obligatoire cet appareil qui non seulement est émetteur de radiofréquences mais de plus transforme, comme cela a été dit plus haut, *toute* l’installation électrique en émetteur de radiofréquences.

La proposition, formulée dans ma précédente lettre, de venir **vous voir avec mes instruments de mesure afin que vous puissiez disposer des informations** issues de mon enquête, tient toujours. Je vous invite également à ma prochaine conférence qui aura lieu le mardi 4 novembre 2014 à 19h dans le 17^{ème} à Paris, dans le restaurant de galettes et de crêpes Armorik Saveurs (c’est délicieux !) au 95, rue de Saussure.

Pour autant, puisqu’il est exact que les appareils en veille consomment beaucoup à l’échelle du pays (vous avez parlé de **2 milliards d’euros par an**), ne serait-il pas

¹ www.bfmtv.com/economie/compteur-electrique-linky-cout-grimpe-496506.html.

Lettre d’Annie Lobé à Ségolène Royal, le 13 octobre 2014, page 5.

judicieux de réfléchir à la façon d'inclure dans votre loi **une mesure pour inciter les industriels à mettre sur le marché des appareils dépourvus de cette fonction ?**

Débrancher chaque appareil après utilisation est un moyen simple et gratuit, qui devrait être porté à la connaissance du public, de réduire à la fois la consommation et les champs électromagnétiques de basse fréquence, également **classés « cancérigènes possibles » depuis 2001** (en aviez-vous entendu parler ?). Cela permettrait également de **réduire le nombre d'incendies d'origine électrique**, souvent provoqués par une surcharge des blocs multiprises (voir mon livre *La fée électricité*, p. 112-113).

« On estime à plus de 80 000 les incendies d'origine électrique, qui causent plus d'une centaine de morts et plus de 3 000 blessés par an. Ces chiffres sont en augmentation². Les statistiques du Centre européen de prévention des risques relèvent une centaine de décès par électrocution en milieu domestique en France, ainsi que 4 000 victimes annuelles d'électrisation, dont un millier d'enfants³. » (Source : *La fée électricité*, SantéPublique éditions, 2007, p. 198-199).

La pratique qui consiste à débrancher chaque appareil après utilisation a donc de multiples vertus, il convient d'en informer le public.

J'ai réuni d'autres idées pour réduire la consommation électrique dans un texte que vous trouverez ci-joint : **« Comment réduire la consommation électrique »**.

Enfin pour terminer, sachez qu'il existe une solution **alternative à la production d'électricité nucléaire** : la réouverture des **centrales électriques au fioul lourd**.

Vous savez que le raffinage du pétrole brut le décompose en kérosène, essence, diesel et fioul lourd, lequel était **autrefois utilisé pour alimenter des centrales électriques**. Le choix de la production d'électricité d'origine nucléaire a engendré une **surproduction chronique de fioul lourd**.

Après la catastrophe de l'Erika, en comparant les tonnages exportés et importés dans le monde entier, j'avais découvert d'une part que la production de fioul lourd excédait largement la consommation, et d'autre part, que **26 millions de tonnes de fioul lourd avaient disparu des statistiques en une année : les exportations mondiales étaient supérieures aux importations mondiales**.

Plutôt que de dégazer en mer cette surproduction, on pourrait, comme en Italie, **utiliser ce fioul qui sort de nos raffineries pour produire de l'électricité**. Les progrès en matière de filtres devraient pouvoir empêcher la diffusion de dioxyde de soufre SO₂, inconvénient majeur de **ce mode de production électrique qui n'engendre aucun déficit de balance commerciale ni dépendance supplémentaire vis-à-vis d'un pays tiers**, puisqu'il consiste à

² *Top santé*, décembre 2001 : "Et si vous faisiez vérifier votre installation électrique ?", p. 9, et GRESEL, Groupe de réflexion sur la sécurité électrique dans le logement, dossier de presse du 4 novembre 2004.

³ GRESEL, *op. cit.*

utiliser l'un des produits du raffinage qui est actuellement en surproduction chronique.

Enfin, s'agissant de la **lutte contre le réchauffement climatique**, il ne vous a pas échappé que le nucléaire n'est, somme toute, **que « la façon la plus dangereuse de faire bouillir de l'eau »**, selon la formule du spécialiste Bernard Laponche. En effet, l'électricité n'est pas produite par une réaction nucléaire mais par la **vapeur d'eau dégagée par la chaleur issue de la fission. Cette vapeur entraîne une turbine produisant de l'électricité.** C'est exactement le même principe qui est à l'œuvre dans les centrales à charbon et à fioul. Sauf que s'agissant du nucléaire, le rendement est particulièrement faible : la majorité de la chaleur produite retourne dans l'environnement, soit sous forme d'eau chaude, qui élève la température des fleuves – ce qui est préjudiciable pour les écosystèmes – et la température des océans (430 réacteurs nucléaires fonctionnent nuit et jour sur notre planète depuis plus de trois décennies), **soit sous forme de vapeur d'eau –156 millions de litres d'eau transformés en vapeur chaque jour à Civaux, par exemple–, laquelle vapeur d'eau est, selon le GIEC, le premier contributeur des gaz à effets de serre (55 %).**

Les nucléocrates savent très bien que leurs centrales émettent de très grandes quantités de ce gaz à effet de serre qu'est la vapeur d'eau : si vous analysez leur discours sur le réchauffement climatique, vous verrez qu'ils insistent toujours sur le fait qu'ils n'émettent pas... de CO₂. Jamais ils ne disent qu'ils n'émettent pas... de gaz à effet de serre !

Pour ma part, j'ai découvert le rôle non négligeable du nucléaire dans l'élévation des températures atmosphériques et océaniques lorsque j'ai appris, dans un diaporama déniché sur le site d'Areva, qu'à Fukushima, **après neuf heures sans refroidissement, la température du cœur de réacteur a déjà atteint 2 700 °C et la fusion des cœurs a commencé !** (voir le dossier « **Nucléaire : Fukushima, et après ?** », déposé par mes soins le 16 juin 2014 au 246, boulevard St Germain).

Ne nous laissons plus aveugler ! Le nucléaire n'a **QUE DES INCONVÉNIENTS.**

Souhaitant que **les dernières illusions** à propos du nucléaire **tomberont, pour tous les artisans de votre loi, des professionnels du secteur électrique aux lobbyistes, en passant par les élus de la République**, je formule le vœu que vous renonciez à vous laisser manipuler par ceux qui ont oublié que le premier but du cerveau humain est la perpétuation de l'espèce humaine.

Nos centrales sont trop endommagées. Il y a 20 ans, sortir du nucléaire était un rêve. Maintenant, c'est une nécessité.

Dans l'espoir que **cette lettre vous sera réellement transmise par votre chef de cabinet François SCARBONCHI**, qui en signant la réponse à ma précédente lettre (réf. CDAP/E/A14016291-D14011560) mais visiblement sans vous la transmettre, a endossé une écrasante responsabilité,

J'attends **votre réponse en actes** et vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Annie Lobé
Journaliste scientifique.

PJ :

- Diaporama : « Le vieillissement des centrales nucléaires françaises »
(mis à jour le 2.10.2014)
- Article : « Le nazisme en perruque blonde » (08.09.2014)
- Article : « Technologies mortifères, une Histoire qui se répète ? » (24.08.2010)